
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30
en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs
M. Maxime Ubner Sauveur, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Mme Martine Cardin, chef de division – ressources financières, matérielles et informationnelles
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement
Mme Anne-Sophie Bergeron, agente de recherche
M. Louis Tremblay, chargé de communication

Étaient aussi présents :

M. François Purcell, directeur de cabinet
Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat
M. Alain-David Jean-Noël, chargé de secrétariat
M. Patrick Lavallée, inspecteur au PDQ 39

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA21 10 315

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 novembre 2021, à 19 h 30.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 novembre 2021, à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, fait la lecture de plusieurs points d'information sur le budget de fonctionnement 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Mme Martine Cardin, chef de division – ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le budget de fonctionnement 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, fait le mot de conclusion sur la présentation du budget de fonctionnement 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

10.03 - Période de questions du public.

Conformément aux arrêtés ministériels en vigueur, les citoyens pouvaient transmettre leurs questions par téléphone ou par courriel à tout moment avant et pendant la séance.

Suspension de la séance à 20 h afin de permettre aux citoyens de poser des questions sur le budget fonctionnement 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

-Début de la période de questions du public à 20 h

-Fin de la période de questions du public à 20 h 30

Reprise de la séance à 20 h 30.

Aucune question n'a été reçue.

CA21 10 316

Approuver et transmettre le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice 2022, tel qu'il apparaît ci-après dans le présent sommaire, incluant les pièces jointes qui font partie intégrante de celui-ci;

QUE soit approuvé l'organigramme de chacune des unités administratives de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice 2022, dans la forme décrite dans les fichiers joints au présent sommaire pour en faire partie intégrante;

ET QUE soit transmis au comité exécutif de la Ville de Montréal le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice financier 2022, le tout conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1217606027

CA21 10 317

Approuver et transmettre le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit approuvée la liste des projets ci-jointe qui constitue le Programme décennal d'investissement (PDI) de l'Arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets de 2022 à 2031;

ET QUE soit transmis au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme décennal d'investissement (PDI) de l'Arrondissement, exercices financiers de 2022 à 2031.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1217606028

70.01 Levée de la séance.

À 20 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

70.01

Mme Christine Black
Mairesse d'arrondissement

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 décembre 2021.